



»» ACTIVITÉS OBLIGATOIRES À VENIR

Corvée automnale : 24 octobre à 9h

Assemblée générale extraordinaire : 15 novembre à 10h

»» DES NOUVELLES DE VOTRE C.A.

Depuis la dernière assemblée générale, le nouveau C.A. a amorcé ses travaux et s'est mis à l'œuvre pour relever les défis auxquels la coopérative est confrontée. Afin de faciliter les échanges et la collaboration avec les comités, le C.A. a choisi de rétablir un mode de fonctionnement qui avait fait ses preuves par le passé : chaque administrateur a été jumelé à un comité à titre de personne-ressource et de lien privilégié avec le C.A. L'objectif est simple : alléger certaines responsabilités de l'employé à la permanence tout en favorisant une implication plus active des membres du C.A. dans les activités courantes et le fonctionnement quotidien des comités.

Parmi les défis actuels, l'application de la Loi 25 sur la protection des renseignements personnels constitue un enjeu majeur. Son entrée en vigueur a nécessité la modernisation de plusieurs pratiques au sein des comités. Afin de soutenir cette transition, le C.A. a encouragé l'adoption de nouveaux outils informatiques, plus intuitifs pour certains membres que pour d'autres. Dans le but de favoriser leur appropriation et de permettre à tous de les utiliser avec aisance, des ateliers de formation seront organisés au cours de l'hiver. Ces séances viseront à accompagner les membres des comités dans la prise en main de ces outils et à faciliter leur utilisation au quotidien.

En route vers l'harmonie et la cohésion!

»» RAPPEL DU COMITÉ VIE PARTICIPATIVE

Chaque membre a le devoir d'inscrire ses tâches et ses heures sur un rapport de tâches, disponible dans les entrées de chaque immeuble ainsi qu'au bureau, et de le remettre à ses coordonnateurs une fois par mois.

Heures manquantes

Si vous ne faites pas partie d'un comité ou si vous n'avez pas de tâches ou un nombre suffisant d'heures à déclarer, vous avez la responsabilité de communiquer avec le comité Vie participative à l'adresse ci-contre.

»» RAPPEL DU COMITÉ SECRÉTARIAT

Si vous changez d'adresse courriel ou de numéro de téléphone, merci d'en informer le comité Secrétariat à l'adresse ci-contre afin de maintenir votre dossier à jour.

RESSOURCES



TÉLÉPHONE DU BUREAU

514-564-8850

→ Option 1 pour la permanence



COURRIELS DES COMITÉS

Conseil d'administration :
ca@coopviauville.org

Permanence :
permanence@coopviauville.org

Comité Bâtiment :
batiment@coopviauville.org

Comité Bon voisinage :
bonvoisinage@coopviauville.org

Comité Entretien :
entretien@coopviauville.org

Comité Finances :
finances@coopviauville.org

Comité Secrétariat :
secretariat@coopviauville.org

Comité Sélection :
selection@coopviauville.org

Comité Stationnement :
stationnement@coopviauville.org

Comité Vie participative :
vieparticipative@coopviauville.org



HORAIRE – PERMANENCE

[Cliquez ici pour consulter l'horaire de la permanence sur le calendrier de la Coopérative](#)



DEMANDE DE SUBVENTION

Pour toute question ou pour soumettre une demande de subvention, communiquez avec le comité Sélection à l'adresse indiquée ci-dessus.



HORAIRE – COLLECTES

Ordures ménagères :
Tous les jeudis en matinée
(aux 2 semaines dès novembre)

Compost :
Tous les mardis en matinée

Recyclage :
Tous les mardis en matinée

Encombrants :
1^{er} et 3^e mardis du mois en matinée



»» UN RENDEZ-VOUS À NE PAS MANQUER CET HALLOWEEN!

LE FORT DES ZOMBIES

ALLEZ-VOUS OSER?

ENCORE CETTE ANNÉE, LE COMITÉ
BON VOISINAGE VOUS PRÉPARE UNE
MAISON HANTÉE!

PASSER AU 1880, QUAND VOUS LE
DÉSIREZ, ENTRE 18H ET 20H

31/10 | 17H-20H



»» COLLECTE DES DÉCHETS : NOUVEL HORAIRE DÈS NOVEMBRE

ON ATTENTION ATTENTION ATTENTION ATTENTION ATTENTION ATTENTION

RETOUR DES POUBELLES AUX 2 SEMAINES

À PARTIR DE NOVEMBRE, LA COLLECTE DES DÉCHETS SE FERA AUX 2 SEMAINES
5 NOVEMBRE = PAS DE COLLECTE, 12 NOVEMBRE = COLLECTE, 19 NOVEMBRE = PAS DE COLLECTE,...

Jour de collecte : Jeudi

Heures de dépôt : entre 19 h le mercredi et 7 h le jeudi

RECYCLAGE

Tous les mardis
Sortez vos bacs
entre 19 h la
veille et 7 h le
jour de la collecte



COMPOST

Tous les mardis
Sortez vos bacs
entre 19 h la veille
et 7 h le jour de la
collecte



ENCOMBRANT

1^{er} et 3^e mardis
du mois
Sortez vos objets
entre 19h la veille et
7h le matin même



Ce qui est inclus ou pas dans les encombrants? Toutes les infos sont ici: [Site de la ville](#)
Calendrier des collectes à s'imprimer : Cliquez ici : [Calendrier](#)



»» ENTRETIEN DES BALCONS : LES BONNES PRATIQUES À RETENIR

PETIT RAPPEL AVANT L'HIVER

À l'approche de la saison froide, on vous invite à prendre quelques minutes pour vous assurer que votre balcon est propre et dégagé.

Les balcons encombrés peuvent présenter un risque pour la sécurité et, à la demande du service d'incendie, doivent rester libres de tout objet.

Les sacs de poubelles ne doivent pas être entreposés sur les balcons. Ils peuvent attirer la vermine, causer des dommages à la structure de l'immeuble et devenir une nuisance pour les voisins.

Enfin, les membres dont le logement donne accès à un toit doivent également s'assurer que les poubelles et autres objets n'y soient pas entreposés.

Merci à tout le monde de faire sa part pour garder nos espaces communs et nos balcons propres, sécuritaires et agréables pour tous.

